

Les servitudes d'utilité publique sont des limitations administratives au droit de propriété, instituées par l'autorité publique dans un but d'utilité publique.

Elles constituent des charges qui existent de plein droit sur tous les immeubles concernés et qui peuvent aboutir :

- soit à certaines interdictions ou limitations à l'exercice par les propriétaires de leur droit de construire, et plus généralement le droit d'occuper ou d'utiliser le sol,
- soit à supporter l'exécution de travaux ou l'installation de certains ouvrages, par exemple les servitudes créées pour l'établissement de lignes de transport d'énergie électrique,
- soit, plus rarement, à imposer certaines obligations de faire à la charge des propriétaires (travaux d'entretien ou de réparation).

Ces limitations administratives au droit de propriété peuvent être instituées au bénéfice de personnes publiques, de concessionnaires de services ou travaux publics, de personnes privées exerçant un exercice d'intérêt général.

Contrairement aux servitudes d'urbanisme – limitations administratives au droit de propriété qui trouvent leur fondement dans le code de l'urbanisme – elles ne trouvent pas leur fondement dans le code de l'urbanisme mais dans un texte spécifique établi en application d'une législation elle-même spécifique, indépendante du code de l'urbanisme. Les servitudes d'utilité publique sont instituées par des lois ou des règlements particuliers.

Le code de l'urbanisme, dans ses articles L126-1 et R126-1, ne retient juridiquement que les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols, c'est-à-dire celles susceptibles d'avoir une incidence sur la constructibilité et plus largement sur l'occupation des sols.

Une liste, dressée par décret (R126-1 du code de l'urbanisme), annexée au code de l'urbanisme, classe les servitudes d'utilité publique en quatre catégories :

- les servitudes relatives à la conservation du patrimoine : patrimoine naturel, culturel et sportif,
- les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements : énergie, mines et carrières, canalisations, communications, télécommunications,
- les servitudes relatives à la défense nationale,
- les servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique.

Les servitudes d'utilité publique s'imposent aux documents d'urbanisme. En effet, aux termes des articles L126-1 et R126-1 précités, elles doivent être annexées au plan local d'urbanisme. Cette annexion conditionne leur opposabilité aux demandes d'autorisation d'occupation du sol.

Le report en annexe du plan local d'urbanisme est opéré suivant la procédure de mise à jour prévue à l'article R123-22 du code de l'urbanisme, par un arrêté du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent.

Le géoportail de l'urbanisme est la plateforme légale de publication et de consultation des documents d'urbanisme et des servitudes d'utilité publique depuis 2020.

Afin d'anticiper le versement du plan local d'urbanisme dans le géoportail de l'urbanisme, il convient de prévoir d'ores et déjà cette disposition dans le cahier des charges pour recruter un prestataire. Les servitudes d'utilité publique seront quant à elles versées par les services gestionnaires.



Pour toute question sur le géoportail de l'urbanisme et le versement de votre document, je vous invite à adresser vos demandes par mail à ddtm-geoportail-urbanisme@somme.gouv.fr

Pour en savoir plus sur le géoportail de l'urbanisme :

<http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/geoportail-de-l-urbanisme-gpu-r970.html>

Pour accéder au géoportail de l'urbanisme :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Pour toutes questions sur les servitudes d'utilité publique identifiées sur votre territoire sur la carte ci-dessous ainsi que dans le fichier annexe des servitudes, il convient de vous adresser directement au service gestionnaire, seul garant de la donnée.

| Catégorie de servitude | Libellé complet servitude | Gestionnaire : adresse postale |
|------------------------|---|--|
| A3 | Servitude de passage des engins mécaniques d'entretien et de dépôt des produits de curage et tauchèvement attachés aux canaux d'irrigation et émissaires d'assainissement | Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme 1, boulevard du Port BP 92612 80026 Amiens Cedex 1 |
| A4 | Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau | L'Etat, VNF, les collectivités territoriales ou groupements, les syndicats mixtes |
| A5 | Servitudes pour l'établissement de canalisation publiques d'eau et d'assainissement | LES COLLECTIVITES TERRITORIALES OU GROUPEMENTS, LES SYNDICATS MIXTES COMPLETANT EAU ET ASSAINISSEMENT (obligatoires en 2020) - cf SISPEA |
| AC1 | Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits | Direction Régionale des Affaires Culturelles 5, rue Henri Dausuy CS 44407 80044 AMIENS cedex 1 |
| AC2 | Servitude de protection des sites naturels et urbains | Direction Régionale des Affaires Culturelles 5, rue Henri Dausuy CS 44407 80044 AMIENS cedex 1 |
| AC3 | Réserve naturelle | Muséum national d'histoire naturelle 75006 Paris |
| AC4 | Secteur sauvegardé Site patrimonial remarquable | Direction Régionale des Affaires Culturelles 5, rue Henri Dausuy CS 44407 80044 AMIENS cedex 1 |
| AR2 | Servitudes relatives aux postes militaires assurant la défense des côtes et la sécurité de la navigation. | Armée de Terre Etat major de zone de défense de Metz CS 30001 1 Boulevard Clémenceau 57 044 Metz cedex 1 |
| AS1 | Servitude résultant de l'restauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales | Agence régionale de santé Service Santé Environnementale de la Somme Direction de la Sécurité Sanitaire et de la Santé Environnementale 25, rue Dareu CS 30001 80087 Amiens cedex 1 |
| EL3 | Servitude de halage et de manœuvage applicable aux cours d'eau, lacs et plans d'eau abrités | Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme 1, boulevard du Port BP 92612 80026 Amiens Cedex 1 |
| EL7 | Servitudes attachées à l'alignement des voies publiques nationales | Voies Navigables de France Direction des Voies Navigables - Plan de Chalais 37, rue du Fleut, BP 725 59034 LILLE Cedex |
| EL7 | Servitudes attachées à l'alignement des voies publiques départementales | Direction Interdépartementale des Routes Nord 44 Ter, rue Jean BART CS 20275 59019 LILLE Cedex |
| EL7 | Servitudes attachées à l'alignement des voies publiques communales | Conseil départemental de la Somme Direction du développement des infrastructures Services études générales et prospective 85, Avenue Roger Dumoulin 80 026 Amiens cedex |
| EL8 | Servitudes de protection des champs de vue des établissements indispensables à la sécurité et à la surveillance de la navigation maritime. | Commune ou établissement de coopération intercommunale propriétaire de la voie Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme 1, boulevard du Port BP 92612 80026 Amiens Cedex 1 |
| EL9 | Servitude de passage des pèlerins sur le littoral | Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme 1, boulevard du Port BP 92612 80026 Amiens Cedex 1 |
| EL11 | Servitude relative aux interdictions d'écoles devant les propriétés littorales, autoroutes, routes Express et déviations | Direction Interdépartementale des Routes Nord 44 Ter, rue Jean BART CS 20275 59019 LILLE Cedex Conseil départemental Direction du développement des infrastructures Services études générales et prospective 85, Avenue Roger Dumoulin 80 026 Amiens cedex |
| 11bis | Construction et exploitation de pipe-line | Commune ou établissement de coopération intercommunale propriétaire de la voie TRAPILOOC (collocaux de défense commune) 22 B route de Demigny - Champforgesul CS30061 71106 Chalon-sur-Saône Cedex |

| | | |
|------|--|---|
| I3 | Rémunération de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz | ERT gaz Direction des Opérations Pôle des Opérations Nord Est Service Opérations Canalisations et Travaux Tiers Boulevard de la République, BP94 62232 ANNEZIN |
| I4 | Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine | RTÉ DIES - Direction Développement Ingénierie Service Concentration Environnement Tiers Annuaire Régional SIG Lille 62 rue Louis Dubs 59700 Marcq en Baroeul |
| I5 | Servitude relative à l'exploitation des mines et carrières | DREAL Hauts de France 44, rue Alexandre Dumas 80094 AMIENS Cedex 03 |
| INT1 | Servitude instituée au voisinage des cimetières | Amidreco : maître Cimetière militaires - ONAC Services sépultures militaires Zone artisanale 80 340 Bray sur Somme |
| PM1 | Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévenables (PPRN) | Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Somme 1, boulevard du Port BP 92612 80026 Amiens Cedex 1 |
| PM2 | Servitude relative aux installations classées pour la protection de l'environnement | DREAL 44 rue de Tournai BP 289 59 019 Lille cedex |
| PM3 | Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) | Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Somme 1, boulevard du Port BP 92612 80026 Amiens Cedex 1 |
| PT1 | Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques | Agence nationale des Fréquences Service régional de Villéjuif 112, rue Edouard Vaillant 94815 Villéjuif Cedex |
| PT2 | Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles | Agence nationale des Fréquences Service régional de Villéjuif 112, rue Edouard Vaillant 94815 Villéjuif Cedex |
| PT3 | Servitude attachée aux réseaux de télécommunication | Ministère des armées Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information BP 70023 37 044 Metz cedex1 |
| T1 | Servitude relative aux voies ferrées | SNCF IMMOBILIER Service des Infrastructures Immeuble Prospective, 7ème étage 449, avenue Wily Brandt 59777 EURALLIE |
| T5 | Servitude aéronautique de dégivrage | MTESS-DGAC Direction de la sécurité de l'aviation civile Nord Délegation de l'aviation civile de Picardie 60 000 Beauvais |
| T8 | Servitude radioélectrique de protection des installations de navigation et d'atterrissage | Ministère des armées Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information BP 70023 37 044 Metz cedex 1 MTESS-DGAC Direction de la sécurité de l'aviation civile Nord Délegation de l'aviation civile de Picardie Aéroport de Beauvais-Tillé 60 000 Beauvais Ministère des armées Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information BP 70023 37 044 Metz cedex 1 |



